



Ministère de la Justice représenté par
DEPARTEMENT IMMOBILIER GRAND NORD
32-50 Boulevard Carnot – CS 70031
59043 LILLE Cedex
Tel : 03.62.23.81.62

Cour d'Appel de DOUAI

47 rue Merlin de Douai – 59500 DOUAI



SECURISATION DE L'ENTREE Palais de Justice de DOUAI

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES C.C.T.P

LOT N° 01 – Menuiserie – Porte automatique



12 Z.A. Les Alouettes
62223 SAINT-NICOLAS lez ARRAS
Tél. : 03.21.55.24.74
contact@scme.fr

Le 11/02/2026

- SOMMAIRE -

1. PRESCRIPTIONS GENERALES T.C.E. :	3
1.1. Objet des travaux	3
1.2. Normes et règlements :	3
2. INSTALLATION DE CHANTIER	4
2.1. Installation de chantier	4
3. DEPOSE	6
3.1. Travaux	6
4. MENUISERIE	7
4.1. Travaux de dépose	7
4.2. Qualité des matériaux	7
4.3. Menuiserie aluminium	9
4.4. Sas	10
5. PORTE AUTOMATIQUE	11
5.1. Travaux	11
6. FAUX PLAFOND	14
6.1. Faux plafond existant	14
6.2. Faux plafond neuf	14
7. VITROPHANIE	15
7.1. Travaux sur façade	15
7.2. Signalétique	16
8. AUTRES TRAVAUX	17
8.1. Travaux divers	17
8.2. Nettoyage de mise en service	17

1. PRESCRIPTIONS GENERALES T.C.E. :

1.1. Objet des travaux

Le présent descriptif a pour objet la définition des travaux et fournitures nécessaires dans le cadre de la sécurisation de l'entrée au Palais de Justice de DOUAI (59).

Le projet consiste à sécuriser les entrées et sorties de la Cour d'Appel de Douai, mais aussi de créer un sas thermique pour améliorer les conditions d'accueil dans le hall des pas perdus.

1.2. Normes et règlements :

L'entreprise doit prendre connaissance du lot 00 : Prescriptions générales TCE

Les ouvrages seront exécutés en application des normes, règlements, spécifications, textes, etc, sauf dispositions contraires portées au présent CCTP.

Les normes spécifiques à chaque type d'ouvrage sont détaillées dans le CCTP du lot concerné. Toutefois, la liste n'est exhaustive, l'entrepreneur devra appliquer tous les textes s'appliquant à l'ouvrage concerné, même s'ils ne sont pas cités.

L'entrepreneur devra également se conformer aux avis et décisions :

- du Bureau de Contrôle,
- du coordonnateur de sécurité
- du Maître d'Ouvrage,
- du Maître d'Œuvre,

et ce, sans suppléments de prix.

L'entrepreneur consulté est censé être un homme de l'art connaissant parfaitement les normes, règlements et la mise en œuvre dans l'établissement considéré.

IMPORTANT :

L'accueil reste ouvert pendant les travaux

Horaires ouverture de l'accueil : 8h – 17h

Travaux bruyants et percements : Le matin avant ouverture ou le samedi. Aucun bruit lors des audiences au 1er étage

2. INSTALLATION DE CHANTIER

2.1. Installation de chantier

L'entreprise doit tenir compte des conditions d'accès **et de livraison**

Les démarches administratives, autorisations de voirie, et les frais inhérents sont à charge du présent lot

Les frais de stationnement sont à charge de l'entreprise

L'accès à la cour d'honneur sera autorisé pour le chargement et déchargement des matériaux lourds.

Le stationnement des véhicules dans cette cour est interdit.

a) Installation de chantier :

Le site mettra à disposition un local base vie, le lot 01 doit prévoir :

- vestiaires et table, micro onde pour l'ensemble des intervenants compris alimentations (2 lots), compris entretien journalier pendant la durée des travaux
- Une cabine sanitaire sera mise à disposition par le site, l'entreprise doit prévoir son entretien journalier pendant toute la durée des travaux
- l'établissement des clôtures de chantier
- Une clef sera remise à chaque entreprise ainsi qu'au Tribunal

Les magasins de stockage seront à la charge de chacun des lots concernés. Toutefois leur implantation sera soumise à l'approbation du présent lot afin d'éviter toute implantation anarchique.

b) Gestion des déchets :

En préalable et avant le démarrage du chantier, l'Entreprise du présent devra établir un plan de gestion pour l'élimination de ses déchets.

Sur la base d'un inventaire rigoureux de ses déchets, l'Entreprise précisera :

- les modalités d'évacuation mises en œuvre,
- les procédures de recyclage
- les modalités de destruction, et surtout :
 - o la liste et des décharges et filières de récupération sollicitées.

La transmission de ce document subordonne la possibilité de démarrer les travaux par l'Entreprise et servira de base au contrôle de la gestion du chantier et du respect des engagements contractuels associés à cette opération.

Chaque entreprise reste responsable de ses propres déchets et devra en assumer le tri selon un plan préalablement présenté par chaque entreprise.

En cas de non-respect du tri et de procédures établies par une entreprise, le titulaire du présent lot devra se substituer au fautif et pourra répercuter le cout financier au lot concerné.

Un constat hebdomadaire sera établi par le Maître d'Œuvre, les déchets identifiables devront être ramassés, sans délais, et évacués selon les procédures préétablies.

En cas d'impossibilité d'identifier l'émetteur, les déchets devront être évacués par une Entreprise présente sur le site et ceci aux frais et torts exclusifs des autres entreprises présentes durant la période incriminée.

Pas de possibilité d'installer une benne à déchets

Evacuation des déchets au jour le jour, pas de stockage sur le site

c) Echafaudage

Chaque lot doit mettre en œuvre ses propres échafaudages ou tout autre moyen d'accès

d) Electricité de chantier

A charge du lot 02:

- Coffret prises chantier
- Eclairage des zones en travaux

e) Fermeture provisoire

A charge du lot 01 :

- Cloison de séparation hauteur 2ml, autoportante, réalisée en panneaux bois mélaminés, entre le hall et la zone en travaux, compris porte accès

Les zones en travaux seront isolées de la zone restante par des barrières et rubalise.

En aucun cas le public ou le personnel ne doit passer dans les zones en travaux, sauf en cas d'évacuation incendie

Le présent doit la fourniture de 10 potelets bois avec flèches pour indiquer le cheminement provisoire durant les travaux

RAPPEL IMPORTANT : Le bâtiment est un site TRES sensible, toutes les zones en travaux doivent être isolées et fermées, aucun matériel ou outillage ne doit être accessible aux publics ou aux personnels.

f) Protection des locaux

A charge du lot 01 : Les sols conservés seront protégés par le présent lot par panneaux de bois ou moquette, compris entretien journalier

Certains meubles ne pouvant être déplacés seront protégés par le présent lot, par bâches de forte épaisseur

Avant toute intervention l'entreprise doit établir un constat des zones en travaux et à proximité

Le constat sera réalisé avec un responsable du site, et l'entreprise fournira un reportage photos

3. **DEPOSE**

3.1. **Travaux**

Avant toute intervention l'entreprise doit établir un constat huissier des zones en travaux et à proximité, ainsi que des accès extérieur si cela est nécessaire

Les travaux de dépose seront assurés par le présent lot, hormis les installations électrique courants forts et faibles et de chauffage

Les travaux de déplacement du portique et du scanner a bagages sont hors lot

Après dépose, le présent lot doit l'ensemble des reprises nécessaires

Les travaux de dépose et de démolition ne devront être réalisés qu'après repérage des ouvrages porteurs et ne pourront concerner ceux-ci (sauf cas de reprise de structure à faire avaliser expressément au préalable par le bureau de contrôle sur la base des notes de calculs).

Les travaux de démolitions prennent en compte l'évacuation des gravats et produits de démolition en décharges et aux frais de l'entreprise.

Les gravats doivent être évacués journellement : **AUCUN STOCKAGE SUR LE SITE**

Toutes les précautions seront prises pour protéger les ouvrages conservés (menuiseries, maçonneries, doublages, etc...)

En phase finale de la démolition, l'entreprise prendra à sa charge les travaux de révisions concernant les maçonneries verticales, les poteaux et ossatures béton, les planchers hauts, les états d'écoulement des réseaux

Les reprises d'enduit et de parement seront exécutées au plâtre pour les maçonneries et les planchers. Concernant l'ossature, il sera fait usage de peinture antirouille à base de résines afin d'assurer une parfaite adhérence.

Les déposes/démolitions comprendront :

- Faux plafonds métalliques : A déposer avec soin pour réutilisation (ou stockage par le site)
- Portillons de sécurité : A déposer avec soin et à remettre au site
- Colonne métallique permettant la distribution électrique (à récupérer pour repose)
- Garde-corps vitrés et potelets : a récupérer pour repose
- Porte automatique et châssis vitré
- Signalétique, extincteurs : a récupérer pour repose
- Guide canne de l'entrée jusqu'à l'accueil
- Tapis de sol dépose et repose
- Et en règle générale tout ouvrage dont la présence est incompatible avec les ouvrages neufs prévus dans les chapitres suivants.

Rappel : Les travaux bruyant seront exécutés en coordination avec le site

Les travaux très bruyants seront réalisés en horaires décalés (très tôt le matin jusqu'à 8h00, ou le samedi) L'entreprise doit en tenir compte dans son offre de prix

4. MENUISERIE

4.1. Travaux de dépose

Nota : La dépose de l'existant s'effectuera après la fabrication et la livraison sur le site de la nouvelle menuiserie et de la porte automatique.

L'entreprise doit assurer la sécurisation et la fermeture du site par tout moyen approprié. La dépose ne pourra s'effectuer que lors de la fermeture du site au public

Dépose avec soins et évacuation de l'ensemble existant, selon localisation sur plans, y compris reprise des dégradations, et rebouchage, avec matériaux adaptés.

Le rebouchage des sols sera effectué par application d'un primaire d'accrochage et d'une résine adaptée à séchage rapide

Le matériel déposé sera présenté au Maître d'ouvrage, avant évacuation par le présent lot

L'évacuation du matériel devra s'effectuer journellement, et pendant les horaires de fermeture aux publics

Le nettoyage des locaux se fera au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

4.2. Qualité des matériaux

Documents de référence menuiseries alu

Les ouvrages devront être réalisés conformément aux normes, règlements et cahiers des charges en vigueur à savoir :

Les ouvrages seront exécutés en application des normes, règlements, spécifications, textes, etc... ci-après, sauf dispositions contraires portées au présent CCTP :

- DTU 37.1 Menuiserie métallique et choix des fenêtres en fonction de leur exposition
- DTU 39 Vitrerie et miroiterie, y compris cahier des clauses spéciales et errata y afférent
- DTU 59.1 Travaux de peinture

Les Normes Françaises NF et règles professionnelles spécifiques suivantes :

- NF A 50 411 et 451 Aluminium et alliages d'aluminium
- NF A 91 450 Traitement de surface des métaux (anodisation)
- NF B 32 002 et 003 Verre étiré et glace
- NF P 20 302, 501 et 506 Fenêtres
- NF P 26... Quincaillerie
- NF P 78 101 à 331 Vitrerie de sécurité
- NF P 85 301 Matériaux à base de caoutchouc – cohésion sous contrainte de traction
- NF X 10 011 Résistance des matériaux
- Règles TECMAVER Mise en œuvre des matériaux verriers
- Recommandations SNJF Utilisation des mastics pour l'étanchéité des joints
- NF C 61 930 à 940 Sécurité incendie dans les ERP
- L'ensemble des cahiers du C.S.T.B.
- Normes françaises AFNOR

Menuiseries Acier et Alu

Les matériaux employés seront de parfaite qualité, conformes aux normes en vigueur et possédant un avis technique favorable.

Ils seront travaillés et mis en œuvre conformément aux règles de l'Art et aux prescriptions du fabricant, en particulier pour les assemblages et les renforts à inclure dans les profils.

Les montants et traverses des menuiseries seront suffisamment dimensionnés pour respecter les épaisseurs d'isolant demandées en tableaux et linteaux.

Les profilés servant à l'exécution des menuiseries extérieures seront aciers ou aluminium suivant cas, finition prélaqué coloris au choix de l'architecte.

Procès-verbaux d'essais de menuiseries relatifs aux étanchéités à l'air, à l'eau et au vent à fournir.

En réaction au feu, les profilés seront classés M1 et M2 selon leur forme et leur épaisseur.

Quincailleries

Tous les éléments de quincaillerie et serrurerie sont inclus au présent lot et devront être conformes aux spécifications de la Norme NFP 26.

L'ensemble des fournitures sera de première qualité et de marque SNFQ ou NFSNFQ (Référence Syndicat National des Fabricants de Quincaillerie).

Les types de ferrage sont décrits à titre indicatif, l'entrepreneur devra les modifier suivant les besoins, pour parfaite réalisation des ouvrages dans le cadre de sa réponse globale et forfaitaire.

La fourniture et la pose des ferrures (quincaillerie comprise) des menuiseries, seront toujours dues par l'Entrepreneur de menuiseries, qui sera ainsi responsable du bon fonctionnement de la totalité de l'ouvrage pendant le délai de garantie.

Vitrages

Vitrage en glace polie non colorée transparent recuit type STADIP 44/2 ou produit équivalent pour l'ensemble des locaux conforme aux normes NFP 06-013 et 08-302.

Lame d'argon et épaisseur suivant performance thermique demandée

Double vitrage à faible émissivité thermique avec lame d'air déshydraté,

Isolation thermique et acoustique

L'entreprise prévoira un vitrage d'affaiblissement acoustique suivant le classement sonore des infrastructures de transport terrestre du département du projet.

L'entrepreneur du présent lot sera responsable de l'obtention des affaiblissements acoustiques et coefficients thermiques demandés dans le devis descriptif et concernant les ensembles menuiseries extérieures à vitrer.

Dans le cas de la non obtention des affaiblissements acoustiques et coefficients thermiques demandés, ou d'un refus du Bureau de Contrôle, l'entrepreneur du présent lot aurait à sa charge toutes les modifications et retouches nécessaires.

Toutes les menuiseries doivent faire l'objet d'un Avis Technique favorable permettant de connaître leur performance thermique.

Les vitrages auront un avis technique favorable ou un label AVIQ

Label CEKAL à fournir.

Attention pour les percements :

Plancher chauffant au niveau du R+1

4.3. **Menuiserie aluminium**

Ossature

Ensemble de profilés d'aluminium rigides, compris renforcements par profils selon nécessité (dimensions de la menuiserie),

Cadre dormant en aluminium prélaqué, fixé en tableau et linteau par cheville et vis inoxydables ou happes de scellement,

Profilés à rupture de pont thermique conformément à la RT en vigueur avec avis technique,

Les assemblages des profilés seront réalisés à coupe d'onglet et renforcés à l'aide d'équerres en acier intérieur aux profilés. Ces pièces seront enduites de colle d'étanchéité avant fixation par vissage ou goupillage.

Les types de profils seront choisis en fonction des dimensions des ouvrages et des équipements prévus sur ces ouvrages tels que vitrages, ferme-portes, occultations, etc.

Les menuiseries comporteront un système de récupération des eaux d'infiltration avec drainage, et de condensation.

Double vitrage

En verre SP10 en face extérieure pour l'ensemble des menuiseries

Avec complément en feuilleté intérieur pour les menuiseries sans allèges maçonneries,

Avec lame d'argon : épaisseur suivant les valeurs thermiques à atteindre,

Tous les vitrages seront posés en usine et adapté à la surface de la baie concernée,

Tous les vitrages seront peu émissifs.

Etanchéité

L'étanchéité (air, eau) sera réalisée par procédés et sujétions de mise en œuvre adaptés, notamment joints souples EPDM et produits d'étanchéité ayant fait l'objet d'essais de compatibilité et d'adhésivité sur les profilés,

Profil couvre joint intérieur rapporté sur les 4 faces de la menuiserie pour une finition soignée contre les revêtements,

Joints brosses

Type de pose :

En applique, avec accessoires type tapées, cornière, joints etc.

Performances des doubles vitrages

Classement A.E.V. : A3 E4 V2.

Isolation thermique : Coefficient de transmission thermique $U_w < 2,3 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ - Coefficient du vitrage $U_g < 1,9 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ - Affaiblissement acoustique : 35 dB

Classement au feu M1

Respect des classements au feu et des règlements de sécurité exigé

Sujétions

Poutre pour mécanisme de la porte automatique

Fourniture et pose de profilés aluminium pour finition,

Bavettes renvoi d'eau,

Les seuils des portes respecteront la Norme d'Accessibilité Handicapé,

Finition par laque époxy au four, teinte RAL au choix de l'architecte.

Préconisations ABF

Pour ne pas dénaturer l'entrée du Palais de Justice, les profils des nouvelles portes seront choisis strictement identiques à ceux existants (mêmes profils, même teinte, même aspect, même saillie). Le bandeau au-dessus des portes sera également traité avec le même matériau et de la même teinte, que les profils des menuiseries existantes. Il sera le plus fin possible

Note de calculs

Une note de calculs de l'ossature des ensembles vitrés sera à transmettre au bureau de contrôle pour avis

4.4. Sas

Caractéristiques techniques

- Ensemble menuisé à rupture de pont thermique. profil TECHNAL ou équivalent
- Profils extrudés en alliage d'aluminium de 20/10ème minimum comportant systématiquement une chambre avant et une chambre arrière, chacune de ces chambres étant renforcée par une équerre. Les profils dormants et ouvrants comporteront des logements pour joints à lèvres procurant une étanchéité parfaite à l'eau et à l'air.
- Ossature constituée de montants et traverses en module de 52mm (renfort acier suivant calcul).
- Isolation thermique : Coefficient de transmission thermique $U_w < 2,3 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ - Coefficient du vitrage $U_g < 1,9 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ - Affaiblissement acoustique : 35 dB
- Pose par équerres métalliques vissées, chevillées dans maçonnerie
- Habillage des ébrasements intérieurs prévu pour raccord sur mur et cloison existante (profil en L vissé sur menuiseries) avec bourrage d'isolant pour éviter les pont thermique.
- Façon de plinthe en partie basse.
- Vitrage isolant à faible émissivité avec argon,
- Fourniture et pose d'une vitrophanie sur vitrage suivant réglementation
- Prévoir vitrage Stadip 44/2 2 faces

Le sas forme une boîte composée de parties vitrées suivant plans (vue en plan et coupe)

Le sas intérieur est constitué :

- d'un cadre de structure avec une poutre porteuse, reposant sur des poteaux, fixés sur les murs existants et au sol.
- Poutre pour mécanisme de la porte automatique
- Compartimentage selon plans, parclofes de vitrage et joints
- Vitrage stadip, épaisseur selon étude entreprise
- Fermeture par panneaux isolant en plenum du faux plafond

Coordination nécessaire avec le lot sas sécurisé pour une parfaite jonction, compris tous les éléments nécessaires de finitions et d'étanchéité à l'air

Attention pour les percements :

Plancher chauffant au niveau du R+1

5. PORTE AUTOMATIQUE

5.1. Travaux

Menuiserie conforme aux normes en vigueur et notamment :

- CO 48
- EN16005 (porte coulissante)

Menuiseries fabriquées conformément aux directives pour fenêtres, portes et portails entraînés par moteur BDE

Menuiseries conformes à la réglementation en matière de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP)

Classement AEV suivant l'implantation du bâtiment et des façades, suivant normes NFP20.501 et NFP 20.302

Utilisation GRAND TRAFFIC

La durée d'ouverture doit permettre le passage de personnes à mobilité réduite. Le système doit être conçu pour détecter des personnes de toutes tailles

Fourniture et pose de porte automatique coulissante, à profils en aluminium laqué, teinte à définir en phase travaux, comprenant :

- Porte planes automatique de Chez Record ou équivalent modèle E-STA ou D-STA, en version finement encadrée
- Ensemble composé de panneau simple ou panneaux égaux coulissants indépendamment les uns des autres.
- Une coulisse à gauche et l'autre à droite, se glissant sur la face intérieure des menuiseries de la façade vitrée.
- Vantaux :
 - o Encadrement aluminium extrudé.
 - o Plinthe haute de 60 mm environ, plinthe basse de 75mm environ.
 - o Profils verticaux de 20mm.
 - o Étanchéité verticale sur les bords extérieurs et au milieu des vantaux par joint néoprène.
 - o Étanchéité au sol par joint brosse à poils longs pour éviter les entrées d'eau.Vitrage 44/2 simple clair.
Panneaux vitrés sur toute leur hauteur

- Manoeuvre des coulissants comprenant :
 - o Rails de roulement, en aluminium anodisé posé sur profil néoprène iso-phonique. 4 Galets par vantail.
 - o Rail au sol, encastré dans dallage, permettant de guider les vantaux, et de contribuer à rendre le système de porte insensible aux vents forts en cas de tempête.
- Profilés de guidage :
 - o Chariots de roulement avec montage flottant et réglage tridimensionnel des vantaux.
 - o Butées de fin de course.
 - o Jous latérales et capot de même nature que la menuiserie.
 - o Etc.
- Mécanisme d'entraînement de type RECORD ou similaire :
 - o Transmission du mouvement par courroie crantée caoutchouc renforcée de fibre de verre.
- Unité de commande électronique basse tension :
 - o Gestion par double microprocesseur.
 - o Commande extérieur/intérieure, sous forme de construction modulaire.
 - o Logique de commande avec alignement intégré, boîtier de raccordement, module logique EM1.
 - o Moteur, module 0048 : système de réouverture mécanique intrinsèque.
 - o Contacteur à clé et sélecteur de manœuvre.
 - o Vitesses d'ouverture et de fermeture réglables indépendamment l'une de l'autre, de 20 à 60 cm/sec. par vantail.
 - o Programmeur à manipulation sans clé, (à monter dans l'armoire des interrupteurs programmables) pour chaque vantail, permettant la programmation du temps d'ouverture des portes.
 - o Auto-diagnostic de la commande à microprocesseur, du verrouillage et du dispositif d'ouverture de secours.
 - o Programmes commutables : Arrêt automatique – Ouverture – Ouverture partielle – Sortie – Ouverture permanente
 - o Manoeuvre d'ouverture et fermeture : GRAND TRAFIC.
 - o Commande en position : ETE - HIVER / sortie seule " FERMEE ".
 - o Raccordement électrique : 1 x 220/240 Volts 50/60 Hz.
 - o Frein moteur et interrupteur thermique.
- Caisson :
 - o Fourniture & pose de caisson d'habillage en aluminium extrudé fixé sur charnières, y compris joints brosse pour assurer une parfaite isolation acoustique et thermique.
- Poutre support :
 - o Profil en aluminium extrudé autoporteur destiné à recevoir les vantaux et radars.
- Système de sécurité :
 - o La zone de passage est surveillée par des détecteurs de mouvement " radar "
 - o En direction de l'entrée (extérieur) : détecteur de mouvement " radar " spécial pour surveiller simultanément la zone de passage.
 - o En direction de la sortie (intérieur) : détecteur de mouvement " radar " posé sur caisson de fermeture.
 - o Toutes directions : détecteur réglé de manière à détecter les personnes à mobilité réduite, ou de petite taille (enfant), sans que celle-ci doivent se manifester de quelque manière que ce soit.

- o Réglage et surveillance automatique de mouvement des vantaux et de la force de fermeture.
 - o Changement de direction quand le vantail rencontre un obstacle.
 - o Porte équipée d'un boîtier de commande forcée d'ouverture, type coup de poing.
 - o La porte restera ouverte après interruption de son alimentation électrique.
 - o En cas de panne de secteur, la porte non verrouillée s'ouvre automatiquement.
 - o Le déclenchement des capteurs radars des portes coulissantes s'effectue depuis une distance d'environ 1,20 m avant chacune des portes.
 - o Systèmes anti-paniques provoquant l'ouverture des portes non verrouillée en cas de panne de secteur.
 - o Surveillance infrarouge dans toute la zone de passage (conformément à la norme en 16005).
 - o Signalisation lors de l'ouverture des portes.
- Compris :
 - o Un dispositif d'urgence par bris de glace avec étiquette dilophane gravé en complément de la sécurité des radars intérieurs. Un déclencheur manuel vert pour l'ouverture d'urgence. Déverrouillage manuel de l'intérieur.
 - o Prévoir une clef de réarmement par bris de glace
 - o Une batterie de secours.
 - o Un commutateur 5 positions, à clé, à encastrer ou avec boîtier pour montage en applique.
 - o Toutes les sujétions de repérage conformément à la réglementation PMR (bande contrastée, etc.).
- **Caractéristiques principales de la porte extérieure :**
 - o 2 vantaux 3UP : 2300 x 2400 ht
 - o Porte formant issue de secours
 - o Rail au sol, encastré dans dallage, permettant de guider les vantaux, et de contribuer à rendre le système de porte insensible aux vents forts en cas de tempête.
 - o Refoulement à droite
 - o Boîtier BDE-D, à installer au poste de sécurité, compris câblage nécessaire
 - o Verrouillage mécanique pour sécuriser l'accès
 - o Batterie pour assurer le fonctionnement en cas de coupure électrique pour une continuité de service
- **Caractéristiques principales de la porte intérieure :**
 - o 1 vantail : 1200 x 2400ht
 - o Refoulement à gauche
 - o Boîtier BDE + blocage par contact à clef, à installer au poste de sécurité, compris câblage nécessaire
 - o 1 télécommande à distance pour piloter l'ouverture et la fermeture

Ces ensembles seront parfaitement intégrés à la façade vitrée réalisée par le lot menuiserie aluminium.

Prestations comprenant toutes sujétions de fourniture, de mises en œuvre et de pose :

- Assemblages, percements, scellements, calfeutrements, quincaillerie, etc.

Un contrat de maintenance des portes automatiques sera mis en place avant le passage de la commission de sécurité. Une copie du contrat sera annexée au registre de sécurité.

Prévoir une garantie de deux ans

6. FAUX PLAFOND

6.1. Faux plafond existant

Après intervention, a charge de l'entreprise la repose et adaptation des plafonds existants récupérés

Modèle plafond existant : Metal Product R-H 200 system Rectangular panels de chez Armstrong

Lors de la repose l'entreprise doit prévoir toutes les adaptations nécessaires en fonction des nouveaux équipements installés (vitrage, bouches de ventilation, éclairage, etc)

L'entreprise doit prévoir le renforcement de la structure existante, les cornières et profils nécessaire pour une parfaite finition

Il sera également prévu, si cela s'avère nécessaire, la fourniture et pose de nouveaux panneaux de plafond

En phase final, le site doit retrouver l'esthétique du plafond avant travaux

Localisation : Selon plan

6.2. Faux plafond neuf

La pose tramée du plafond suspendu sera réalisée avec des panneaux métalliques H8-E15 de chez PLAFOMETAL ou équivalent, en acier perforé 22% diamètre 1.5, de dimension 600x600, d'une hauteur de 8 mm et d'une épaisseur adaptée selon dimension demandée.

Dalle en acier postlaqué poudre polyester blanc RAL 9003 -9010 ou 9016

Les cassettes seront perforées 22% diamètre 1.5 et équipés d'un complément acoustique Isolant acoustique Alpha plus ou équivalent, isolant spécifique ensaché à déposer au dos des plafonds perforés

Réflexion lumineuse jusqu'à 87%

Réaction au feu selon la norme EN 13501.1 Euroclasse A2-s1,d0

Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures T15 de chez PLAFOMETAL.

Une coulisse, de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons, destinée au calage de bac.

Les cassettes reposeront sur l'ossature qui restera apparente dans sa totalité.

La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme DTU 58-1.

Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la société PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.

Attention pour les percements :

Plancher chauffant au niveau du R+1

7. VITROPHANIE

7.1. Travaux sur façade

Traitement des vitrages par application de films décoratifs, permettant d'assurer une confidentialité dans le hall des Pas Perdus.

Chassis concernés :

- 19 châssis de 2960ht x 1250
- 1 châssis de 2960ht x 750
- 1 châssis de 2960 x 600

Les films seront de la gamme Reflectiv ou équivalent, pose en intérieur, compris toutes sujétions de mise en œuvre

Les films débiteront à 200mm du sol, dépoli plein sur une hauteur de 1520, et dégressif sur une hauteur de 1040

Film type INT383 dépoli plein de chez Reflectiv ou équivalent, sur une hauteur d'environ 1500. Film transforme tout type de vitrage en verre dépoli blanc, et permet de se protéger des regards indiscrets tout en conservant la lumière

- Support PET
- Adhésif Acrylique polymère 13gr/m2
- Protecteur PET siliconé 23 microns
- Epaisseur 23 microns
- Couleur blanc
- Face application : Intérieure
- Température application min +5°C
- Normes Euroclasses
- Classement feu B-s1,d0

Film type INT130 dégressif de chez Reflectiv ou équivalent, sur une hauteur d'environ. Film dégressif blanc en partant du bas permet de personnaliser et de cacher une surface précise d'une fenêtre, adouci la lumière sans réduire la luminosité

- Support PET
- Adhésif Acrylique polymère 13gr/m2
- Protecteur PET siliconé 23 microns
- Epaisseur 23 microns
- Couleur blanc
- Face application : Intérieure
- Température application min +5°C
- Normes Euroclasses
- Classement feu B-s1,d0

La pose sera assurée par une entreprise agréée

Mise en œuvre comprenant :

- Nettoyage des supports et vitrages
- Découpe des films
- Application par marouflage
- Finitions et nettoyage

Un joint de dilatation au bord des joints est obligatoire afin de laisser le film polymériser et permettre à celui-ci de se dilater en fonction des saisons

Une étude de compatibilité thermique entre le vitrage existant et le film prévu sera à transmettre avant pose du film : Etude à charge de l'entreprise

7.2. Signalétique

Il sera mis en place, le logo de la justice, faisant office de repérage conformément à la réglementation PMR. Logo de dimension 40cmx40cm minimum :

A prévoir sur

- Portes automatiques entrée générale (2 vantaux)
- Portes automatique entrée public (1 vantail)
- Portes sas sécurité entrée du personnel (2 x 2 vantaux)
- Portes sas sécurité sortie tout public (2 x 2 vantaux)

Il sera prévu la mise en place de signalétique sur vitrage, pour orienter les personnes, la police de caractères sera choisie en phase travaux, l'écriture devra permettre une orientation claire et précise :

Porte automatique entrée public : « Entrée Public »

Sas sécurisé entrée du personnel :

- o côté sas sur chaque porte : « Entrée réservée »
- o côté hall sur chaque porte : Signalétique « sens interdit » sauf en cas d'évacuation

- Sas sécurisé sortie tout public :

- o Côté sas sur chaque porte : Signalétique « sens interdit » sauf en cas d'évacuation
- o Côté hall sur chaque porte : « Sortie Tout public »

8. AUTRES TRAVAUX

8.1. Travaux divers

Panneaux d'habillage :

Fourniture et pose d'un panneau d'habillage mélaminé identique à l'existant, permettant de réaliser l'habillage entre le sas sécurisé sortie tout public et les panneaux existant du dégagement de la circulation.

Compris ossature nécessaire, joints creux et cornières de jonction et de finition

Réaction au feu M2, épaisseur 19mm

Le panneau signalétique existant sera posé sur cet habillage

Signalétique et extincteurs :

Repose de la signalétique et des extincteurs, selon position à voir en phase travaux

Potelets et garde-corps vitrés :

Repose des potelets et garde-corps vitrés dans le prolongement des sas vitrés, permettant un guidage du public au niveau de la zone de contrôle

- 6 potelets et 4 vitrages

Les socles seront solidement fixés au sol, par tout dispositif approprié

Porte accès dégagement vers bureaux

Concerne la porte située à droite dans le sas

Suite à la suppression du contrôle d'accès, l'entreprise doit prévoir la suppression de la gâche électrique et la mise en place d'une béquille avec cylindre sur passe de l'établissement

Reprise de sol :

Suite à la dépose de certains équipements, à charge de l'entreprise les reprises de sols nécessaires, afin de rendre un aspect identique au revêtement actuel

Reprise de peinture :

Suite à la dépose de certains équipements, à charge de l'entreprise les reprises de peintures nécessaires, compris toutes préparations nécessaires

8.2. Nettoyage de mise en service

L'entreprise devra le nettoyage complet (compris vitrages deux faces.) des zones en travaux : Les locaux doivent être prêt à l'emménagement.

L'entreprise se chargera de fermer les locaux nettoyés, et en sera responsable jusqu'à la réception